

**Elections in Tunisia: One more step on the path of
democratic transformation**

Ahmed Driss

Novembre 2014

Elections en Tunisie : Un pas de plus sur le chemin de la transformation démocratique

Ahmed Driss¹

Trois ans, Presque jour pour jour, après les premières élections libres en Tunisie établissant une assemblée constituante, les tunisiens ont été appelés aux urnes le 26 octobre 2014, pour choisir leurs représentants à « l'assemblée des représentants du peuple » le nouveau parlement tunisien, prévu par la nouvelle constitution. Pourtant très attendues, mais sur fond de tensions sociales, de crise économique et surtout de hauts risques sécuritaires, ces élections qui sont considérées comme un moment historique, marquant la fin d'une phase et le commencement d'une autre, ont été marquées par un taux de participation très moyen, voir faible, qui dépasse à peine 30% de l'ensemble du corps électoral ; En effet sur les plus de huit millions de tunisiens (8.290,000) susceptible de pouvoir voter, seul cinq millions sont inscrit sur les listes électorales et seulement un peu plus que la moitié de ceux-là se sont déplacé pour voter. Faut-il rappeler ici que ces Cinq millions d'inscrit sont pour la majorité (4.200,000) inscrit depuis les élections de 2011, seulement 900,000 nouveaux inscrits sont venu s'ajouter aux anciens, ce qui démontre un engouement et un enthousiasme limité par rapport aux premières élections de 2011. Ce taux de participation qui n'est donc pas très satisfaisant, a heureusement permis d'éviter une catastrophe, car une plus forte abstention était crainte, même si attendue et prévue par certains sondages, et qui la rattachaient à une très forte déception de la politique et des politiciens et de la défaillance des gouvernements successifs à trouver des solutions aux problèmes socio-économiques que connaît la Tunisie depuis 2011.

Le vote des jeunes

Comme en 2011, les jeunes n'étaient pas les plus nombreux à aller voter, même si une partie de cette catégorie d'électeurs était très active dans la campagne électorale de leurs partis respectifs, et une autre partie prenant part à l'observation du processus électoral et à l'action citoyenne liée à ce processus, comme par exemple les campagnes de sensibilisation à l'importance de la participation aux élections, ou encore les campagnes pour éviter toutes les formes de violence liée aux élections. A ce niveau l'engagement des jeunes était déterminant ; mais cet engagement n'a pas encouragé la grande majorité de la jeunesse à participer au scrutin. Cette frange de la population est en effet la plus déçue de la révolution ; le taux de chômage des jeunes est toujours le plus élevé, il est encore plus élevé parmi les jeunes diplômés de l'université, aucune action prioritaire en faveur des jeunes n'a été entamé, les jeunes des régions défavorisées, sont encore plus défavorisés, et les partis n'ont pas réellement cherché, pour leur grande majorité, à favoriser les jeunes sur leurs

¹ Président du Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales, Directeur de l'Ecole politique de Tunis

listes électorales ni à s'intéresser particulièrement à eux dans leurs programmes et dans leurs campagnes. Tous ces facteurs ont poussé les jeunes à délaisser la politique en général et les élections en particulier.

Composition de l'assemblée :

Avec ces quatre vingt six (86) sièges (40%), et même s'il n'a pas la majorité, le parti Nida Tounes est le grand gagnant des élections du 26 octobre 2014. Ce parti créé en mai 2012 et présidé par Béji Caid Essebsi, l'ancien chef du troisième gouvernement de transition (entre mars et novembre 2011) mais aussi plusieurs fois ministre sous Bourguiba, et président du parlement sous Ben Ali, a réussi à rassembler des personnalités et des tendances politiques différentes, de gauche comme de droite, des intellectuels et des académiciens, jusqu'alors apolitique, que rien ne semble réunir sauf la volonté de vaincre le parti islamiste Ennahda et d'arrêter sa domination. Nida Tounes profite aussi du ralliement des troupes ayant servi l'ancien parti au pouvoir sous l'ancien régime, les RCDéistes, discrets et reconnaissants à l'acharnement de Mr Caid Essebsi dans son opposition à l'adoption de la loi dite de « l'exclusion » qui ciblait les figures de l'ancien régime en les écartant de la vie politique. Caid Essebsi a pu finalement convaincre les leaders du parti Ennahda à abandonner l'idée de faire adopter cette loi, permettant ainsi à un plus grand nombre « d'anciens » à rejoindre son mouvement, mais aussi à en créer d'autres, tous à référentiel « Doustouri » c'est-à-dire en lien avec le parti de l'ancien et premier président de la république tunisienne H. Bourguiba.² Les RCDéistes occupent finalement une large partie du contingent des élus Nida Tounes à la nouvelle assemblée, ils côtoieront ainsi leurs « camarades » syndicalistes, gauchistes et autres intellectuels progressistes dans le même groupe parlementaire.

Avec ses soixante neuf (69) sièges (31,79%), le parti islamiste Ennahda n'est pas, comme peut le laisser croire les résultats, le grand perdant, il a perdu certes la première place et peut-être le pouvoir, s'il choisira d'être dans l'opposition, mais Ennahda a réussi tant bien que mal à conserver la plus grande partie de son électorat. Il a été lâché par les mécontents, certains par rapport à sa gestion des affaires publiques lorsqu'il tenait le gouvernement, d'autres pour son attitude par rapport à la loi de « l'exclusion », attitude jugée comme une trahison à la révolution, et d'autres encore qui le juge trop libéral par rapport au modèle de société qu'ils souhaitent. Cela dit, Ennahda a réussi à avoir des sièges partout dans toutes les régions et avec un score stable dans toutes les circonscriptions électorales, qui n'ai jamais sous les 20%, contrairement à Nida Tounes qui vacille selon les régions. Ennahda reste ainsi le parti le mieux implanté et le mieux structuré, il reste aussi le mieux discipliné en montrant qu'il est le plus soudé autour de ses objectifs. Il est peut-être dans la situation la plus confortable, dans l'attente de jours meilleurs.

Avec ses seize (16) sièges (7,37%), l'Union patriotique libre (UPL) crée la surprise. Aucun ne donnait ce parti capable de se hisser à la troisième place, multipliant ainsi par 16 le nombre

² Bourguiba créa le parti « Neo-Destour » en 1934, il devient ensuite le parti socialiste destourien. Le même parti deviendra avec Ben Ali le « Rassemblement Constitutionnel (Doustouri en arabe) Démocratique » le RCD.

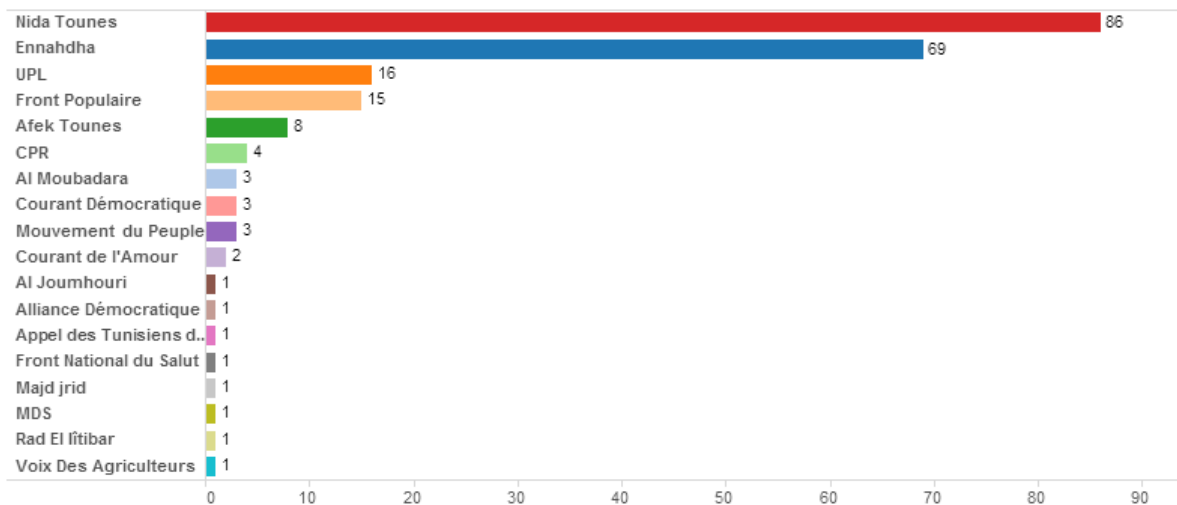
de ses députés. En 2011, ce parti créé par un homme d'affaire milliardaire, qui met entre autre la main et en même temps sur un célèbre club de football de la capitale et sur une chaîne de télévision privée à forte audience, ne réussit à faire élire qu'un seul et unique député. De forts doutes persistent concernant le recours massif par ce parti à des moyens de persuasion peu respectueux des règles du jeu démocratique : distribution d'argent liquide et de produits alimentaires, promesses d'installation d'unités industrielles et de projets économiques dans certaines régions avec promesses d'embauche prioritaires pour les enfants de ces régions, dépassement masqué du seuil de dépense lié à la campagne électorale, etc.. ; le phénomène UPL est souvent assimilé au phénomène des listes de la « pétition populaire » (ARIDA CHAABIA) qui a réussi, en utilisant les mêmes moyens, à briguer 26 sièges lors des élections de l'Assemblée nationale constituante avant de vite s'effriter et de se réduire à un groupe de cinq députés. D'ailleurs certains des députés ARIDA sont aujourd'hui députés UPL au sein de la nouvelle assemblée.

A travers l'alliance « Front populaire », une alliance d'une dizaine de partis de l'extrême gauche et de petites formations nationaliste arabe, certains partis qui sont le parti des travailleurs, le parti des patriotes démocratiques unifiés, le parti TALIAA et le parti du mouvement populaire ont aujourd'hui des députés à l'assemblée ; le Front compte au total 15 député (6,91%), ce qui le place comme la quatrième force au sein de l'assemblée, il sera certainement rejoint par d'autres députés indépendants ou appartenant à de petites formations qui lui est proche idéologiquement, comme le mouvement du peuple qui compte trois députés, ou certains syndicalistes ; ceci le placera confortablement à la troisième place et fera de lui un arbitre du jeu d'équilibre dans l'assemblée. Il pourra même devenir incontournable si le jeu des coalitions nécessitera qu'il soit appelé à être associé à l'exercice du pouvoir.

Avec ses huit sièges (3,68%) le parti AFAK Tounes, une formation à tendance social-libéral arrive à doubler ses sièges à l'assemblée. En effet, AFAK qui était créé en mars 2011 avait réussi à avoir quatre sièges à l'Assemblée constituante et a su jouer un rôle positif et constructif au sein de cette assemblée. Il a pu ainsi se construire un capital sympathie, défendant une image de parti de jeunes, amenant de la fraîcheur à la scène politique ; il se propose aujourd'hui d'être le défenseur d'une troisième voie permettant d'éviter une inquiétante polarisation.

Le Courant démocratique, un parti créé suite à une scission en 2013 du parti le Congrès pour la république (CPR) obtient trois sièges (1,38%) ; tout comme le parti Al Moubadara qui obtient aussi trois sièges (1,38%), perdant un siège par rapport à 2011. Al Moubadara est le seul parti à référentiel « Doustouri » en dehors de Nida Tounes qui réussit à garder une présence au sein de l'assemblée.

Enfin, le reste des sièges est partagé entre une dizaine de formations n'ayant obtenu que un ou deux sièges, avec une exception pour le parti le Congrès pour la république (CPR) une des trois formations de la Troïka, qui arrive à décrocher quatre sièges.



Graphique réalisé par Targa Consult³

Les jeunes à l'Assemblée

Paradoxalement, face à la faible participation des jeunes au scrutin, ceux-là seront convenablement présent au sein de l'assemblée ; cela est dû à la conjonction de plusieurs facteurs dont notamment le facteur juridique. En effet, la loi électorale a établi, comme pour 2011, le mode de scrutin de listes et impose à toutes les listes de placer un ou une candidate âgé de moins de trente cinq ans en quatrième position sur la liste, leur obligeant ainsi à avoir au moins un jeune par liste. Sans imposer un quota en faveur des jeunes, la loi prévoit plutôt une forme légère de discrimination positive.

D'autre part, l'autre facteur déterminant est le fait que les deux grands partis qui occupent la première et la deuxième place ont réussi à avoir des élus dans toutes les circonscriptions, et à faire élire dans certaines circonscriptions les quatre, voir même cinq premiers de leurs listes, offrant ainsi l'opportunité de servir les objectifs de la loi, à savoir garantir un minimum de participation des jeunes dans l'assemblée. Dans l'ensemble et même si la grande majorité des partis se sont tenu au stricte minimum prévu par la loi, il ne reste pas moins que d'autres ont permis à un plus grand nombre de jeunes à être sur les listes électorales ou de parfois présider des listes. Le résultat est que l'ensemble des élus jeunes dans la nouvelle assemblée sera ainsi proche des 30 %

Les femmes à l'assemblée

Presque pour les mêmes raisons que pour les jeunes, les femmes seront fortement présent à l'assemblée avec 73 sièges ; cela représente 34% du total des sièges. Leur

³ www.targa-consult.com

nombre sera donc supérieur à celui de l'assemblée constituante. Cela est bien sûr due au fait que les deux grands partis qui occupent la première et la deuxième place ont réussi à faire élire dans plusieurs circonscriptions les quatre ou trois premiers de leurs listes, mais il est aussi et surtout due aux exigences de la loi électorale, qui elle-même répond aux exigences de la nouvelle constitution, instituant le principe de la parité homme/femme et l'égalité des chances dans les conseils élus. La loi électorale impose en effet que les listes de candidats, exactement comme en 2011, soit composées d'un nombre égal d'hommes et de femmes, placés d'une manière alternative selon le système zébra (zebra system). Le nombre de femmes aurait pu être plus important si le nombre de femme tête de liste aurait été plus important ; malheureusement même les grands partis ont fait le choix de largement favoriser les hommes.

La nouvelle scène politique :

La bipolarisation, la désertification

Les résultats des élections du 26 octobre 2014 ont établi une nouvelle scène politique caractérisée par l'émergence de deux grands pôles politiques, le renforcement et la montée sur scène de certaines formations politiques, et la disparition ou le fort affaiblissement de plusieurs autres mouvances jusqu'à là fort présentes sur cette scène.

A côté d'Ennahda, force politique déjà dominante au sein de l'assemblée constituante, considérée comme quasiment imbattable, profondément ancrée dans la société et parfaitement structurée, mais qui perd une vingtaine de sièges par rapport aux élections de 2011; Nida Tounes réussi à renverser la vapeur et parvient à s'imposer comme première force politique à l'assemblée, devenant ainsi le nouveau parti dominant avec quasiment le même nombre de sièges qui a permis à Ennahda de l'être pendant les trois dernières années. Nida Tounes a ainsi profité d'une forte usure du pouvoir dont a souffert Ennahda, qui a été sanctionnée pour ses erreurs et ses performances peu satisfaisantes ; Nida a aussi profité d'un vote utile massif de la part d'une majorité de votants qui met sur le compte d'Ennahda, à tort ou à raison, tous les effets négatifs de la première phase de transition. Cette majorité de votant « utile » considère en fait Ennahda comme particulièrement responsable de l'insécurité, de la montée de l'intégrisme, de l'établissement du terrorisme, et en général de tout ce qui touchait à un effort de remise en question et de transformation du model de société qui prévalait jusqu'à là en Tunisie.

Les sondages d'opinion ont joué un rôle important dans la définition de l'issue du scrutin, ces sondages qui donnaient Nida Tounes vainqueur, bien des mois avant les élections, ont beaucoup influencé la décision de la masse flottante parmi les votants, les indécis et surtout les mécontents de l'alliance de leurs partis avec Ennahda dans le cadre de la Troïka qui a gouverné la Tunisie après les élections de 2011 (Ennahda, Takatol et CPR). Les sondages ont convaincu tout ce monde à concentrer le vote au profit de Nida Tounes, perçu comme le

seul parti capable de vaincre Ennahda aux élections. Ces mêmes sondages ont aussi convaincu Nida Tounes de renoncer à se présenter aux élections dans des listes communes avec ses alliés dans le cadre d'une alliance appelée « Union pour la Tunisie ». Nida a même donné le coup de grâce à ses alliés en déclarant que celui qui ne votera pas Nida donnera par conséquent sa voix à Ennahda, raflant ainsi l'électorat de ses anciens alliés.

Le « vote utile » qui a caractérisé les élections du 26 octobre a donc établi une scène fortement polarisée entre Ennahda, le parti islamiste et Nida Tounes, un rassemblement d'anti-islamistes. Cette polarisation, considérée par les uns comme favorisant la stabilité et offrant des chances plus sérieuses à l'alternance, a quand même produit un effet dévastateur sur les formations politiques largement actives et présentes jusqu'à là. Des formations qui appartiennent à ce qu'on appelait « l'opposition démocratique » du temps de l'ancien régime, par opposition à « l'opposition de décor » qui soutenait l'ancien dictateur, et qui formait après les élections de 2011, le « camp démocratique » dans l'assemblée constituante. Ce « camp démocratique », ou du moins certaines de ces composantes,⁴ sans qui la Tunisie n'aurait probablement pas pu avoir la Constitution démocratique qu'elle a aujourd'hui, ont été donc totalement balayés par le dernier scrutin suite au vote utile au profit de Nida.

Les difficiles coalitions

Cet effet de désertification aura pour incidence directe de rendre plus difficile de trouver des coalitions gouvernementales homogènes et durables ; étant donné que Nida n'a pas la majorité qui lui permet de former seul le gouvernement, il est contraint de ce fait de chercher des alliés au sein du parlement, des alliés de la même famille politique, or suite aux ravages du vote utile, ces derniers font cruellement défaut dans la nouvelle assemblée.

Trois scénarios de coalitions possibles : Pour gouverner sans Ennahda, Nida, qui aura en tant que vainqueur des dernières élections la charge de former le gouvernement, devra trouver les bons alliés parmi le Front populaire, Afak, l'UPL et Moubadara.

Opter pour une alliance avec ces quatre partis ensemble donnera une coalition très hétérogène et probablement très instable mais assez large pour contrer les imprévus. En effet cela donnera 129 députés sur les 217, mais en même temps il faut compter avec l'extrême gauche que représente le Front populaire et son programme très différent que celui de tout les autres courants principalement libéraux.

La majorité sera courte et hétérogène si Nida opte pour écarter l'UPL et garder le Front populaire, la coalition ne comptera dans cette configuration que 113 députés sans qu'il soit dit non plus que le Front populaire accepte d'emblée d'être dans une coalition avec Nida.

⁴ Al Massar, Al Joumhour, l'Alliance démocratique

Ecarter le Front populaire, pour rester entre libéraux (ou social-libéraux) reviendrai à assurer plus d'homogénéité à la coalition (Nida, Afak, UPL, Moubadara) mais l'affaiblirai fortement car elle ne comptera dans ce cas que 114 député et la ferai dépendre de l'UPL, un parti à la recherche de respectabilité et de reconnaissance sur lequel pèsent de forts doutes concernant ses financements. En effet, l'UPL, très mal perçu pour les soupçons de corruption dont il souffre, fait figure de paria infréquentable dont personne n'en veut. Il sera donc très inconfortable pour Nida de le choisir comme allié et de l'associer au gouvernement.

Cette difficulté de trouver la bonne équation, celle qui lui permettra d'éviter de s'associer à Ennahda, poussera peut-être Nida Tounes de choisir la coalition la plus sûre, même si la plus risquée politiquement, celle avec Ennahda, qui avec sa masse à l'assemblée devient quasiment incontournable. La coalition avec Ennahda est une coalition sûre car même si rien ne rapproche les deux formations en ce qui concerne le modèle de société, leurs points de vues convergent sur plusieurs autres aspects sociaux et économiques, ce qui leur permettra de facilement s'entendre sur une plateforme de gouvernement. C'est aussi une coalition sûre car elle permettra d'éviter une forte opposition capable de blocages sérieux. Mais cette coalition sera politiquement risquée pour Nida en tant que parti, qui a remporté les élections grâce aux voix de ceux qui ne veulent plus voir Ennahda associée au pouvoir. Agir à contre-sens reviendrai à prendre le risque de voir imploser le parti et le mouvement qu'il amorce avant de mener le projet à son terme.

Nida sera peut-être contraints en fin de compte à accepter un autre scénario, celui d'aller dans le sens souhaité par Ennahda depuis l'annonce de la date des élections, et qui consiste à opter pour un gouvernement d'Union Nationale, qui rassemblera les plus importantes formations politiques ayant un poids à l'assemblée, sous la présidence d'un chef de gouvernement indépendant. Cette option qui n'a pas les faveurs d'un bon nombre de dirigeants, de militants et de sympathisants de Nida, trouve lentement mais sûrement son chemin dans le discours et déclarations des dirigeants des deux partis, au rythme de la campagne pour les élections présidentielles du 23 novembre 2014. Un scrutin, dans lequel Ennahda, qui n'a pas de candidat en course, se tient au rôle d'arbitre, un scrutin qui déterminera à coup sûr le choix du scénario à adopter à la lumière des équilibres qui en seront l'issue. Mais il semble presque sûr aujourd'hui que les mains sont tendues de part et d'autre, et que Ennahda, qui a déclaré presque explicitement qu'elle ne supportera aucun des candidats (concurrents du président de Nida Caid Essebsi), en particulier le candidat pour lequel semble pencher les militants d'Ennahda à savoir le président sortant Marzouki, semble avoir choisi clairement la coopération plutôt que l'opposition⁵, et Nida, le pragmatisme plutôt que l'intransigeance démagogique⁶.

⁵ Zied Ladhari ; porte parole d'Ennahda, déclaration à la conférence de presse du 20 novembre 2014.

<http://www.tunismag.com/ennahdha-valorise-les-declarations-dessebsi/>

⁶ Béji Caid Essebsi ; meeting électoral à Sfax, le 20 novembre 2014.

<http://directinfo.webmanagercenter.com/2014/11/20/beji-caid-essebsi-promet-que-son-parti-ne-gouvernera-pas-seul/>